

Cahier de fiches GIER - MORNANTAIS

SMT AIRE
MÉTROPOLITAINE
LYONNAISE
syndicat mixte de transports



PLAN D' ACTIONS INTERMODALITÉ 2019-2021

pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

Sommaire

• Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin	3
• Fiche AML-2-SMT : Tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML	4
• Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale	5
• Fiche AML-3B-SMT : Développement de l'information voyageurs transports collectifs en temps réel	6
• Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux	7
• Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux	8
• Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part Dieu (phase1)	9
• Fiche AML-4B : Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase1)	10
• Fiche AML-4C : Aménagements du PEM de Saint-Etienne Châteaureux	11
• Fiche AML-5-SMT : Parcs relais	12
• Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales	13
• Carte des actions de bassin	15
• Fiche GM-1 : Agrandissement du parking de la gare de Givors-Ville	16
• Fiche GM-2 : Lutte contre le vandalisme en gare de Rive-de-Gier	17
• Fiche GM-3 : Aménagement des arrêts TC de la gare routière de Rive-de-Gier	18
• Fiche GM-4 : Aire métropolitaine de covoiturage de Rive-de-Gier «la Madeleine»	19
• Fiche GM-5 : Prospective sur l'amélioration de l'accessibilité TC du Pays Mornantais	20
• Fiche GM-6 : Aménagement d'un PEM à Irigny -Yvours	21
• Fiche GM-7 : Etude de la réouverture d'une halte TER à la Grand-Croix	22
• Fiche GM-VR-1 : Gestion partagée du PEM de Givors Ville	23
• Fiche GM-VR-2 : Aire métropolitaine de covoiturage à Chasse-sur-Rhône	24
• Fiche OLR-GM-1 : Aménagements de la gare de Brignais	25
• Fiche OLR-GM-2 : Aménagements de la gare de Chaponost	26
• Fiche VS-VR-GM-1 : Voie de circulation réservée au covoiturage sur l'axe A6 - A7	27
• Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise	28-29
• Glossaire	30





Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin

Désignation :

Mise en place d'un Comité de suivi technique se réunissant au moins une fois par an, dans chaque bassin, et associant des représentants des autorités organisatrices, des exploitants, des concessionnaires, des services techniques de l'Etat et de collectivités, etc.

Lieu / échelle d'application :

Chaque bassin.

Objectif(s) :

- Bilan de l'avancement des actions recensées dans le présent plan d'actions ainsi que les autres actions portées par le SMT AML.
- Avancées des projets qui animent les territoires à plus long terme.
- Emergence de nouveaux projets.
- Partage des informations relatives à la coordination des offres, aux dysfonctionnements éventuels observés et partage des expériences à l'œuvre sur le territoire.

Calendrier de mise en œuvre :

Action SMT: lien continu SMT/Territoire

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Etat, Région, Départements de l'Ain et de l'Isère, EPCI, SYTRAL, Métropole de Lyon, SCOT, exploitants, concessionnaires...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Suivi de l'action :

Tenue au moins annuelle des groupes.

Points de vigilance, observations diverses :

Les ordres du jour seront élaborés de manière partenariale.

Ce comité de suivi permettra également d'initier des nouvelles actions partenariales au-delà de 2021 (plan d'actions «glissant») et de faciliter si besoin l'organisation de groupes de travail plus territorialisés afin de traiter des points ciblés (projets d'aménagement, coordination d'offre sur un site...).



Fiche AML-2-SMT :

Tarifification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML

Désignation :

Démarche de veille - propositions - expérimentations - développements en matière de tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML (gamme T-libr) et/ou de produits tarifaires combinés locaux.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML.

Objectif(s) :

- Poursuivre le développement de la gamme tarifaire multimodale zonale T-libr : couverture géographique, gamme tarifaire...
- Assurer un suivi des produits combinés.
- Promouvoir des innovations et/ou coopérations tarifaires à chaque besoin identifié, notamment autour des événements (création de titres multimodaux en lien avec la Biennale du Design 2019 organisée à Saint-Etienne).
- Faire connaître la tarification multimodale (mise en place d'un kit de communication, événementiels).
- Mieux connaître l'usage et ses évolutions (enquête auprès d'usagers et non-usagers).

Calendrier de mise en œuvre :

- 1 enquête début 2019 permettant de mieux connaître les usages et attentes.
- 3 COTECH en 2019 pour développer la gamme T-libr (diversification, extension territoriale, aspects institutionnels et techniques, etc.).
- Réactualisation des supports (modernisation et nouveaux tarifs).
- Campagne de promotion à la rentrée 2019 (diffusion par les autorités organisatrices / exploitants des nouveaux supports).
- Plan de communication été 2020 incluant les réseaux sociaux, le Web et les employeurs (cf. retours enquête).
- Extension géographique en préparation pour la zone «Libellule» et étude de potentiels d'extension plus large.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Membres du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants et, le cas échéant, partenaires événementiels.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Points de vigilance, observations diverses :

Prendre en compte les contraintes techniques TCL liées au système billettique Técély (renouvellement prévu à l'horizon 2022), à titre principal sur la gamme occasionnelle.

S'assurer que les partenaires ont bien intégré la nécessaire compatibilité des supports et matériels associés (portillons métro, autres valideurs, supports de contrôle, vente...) dans leurs renouvellements.



Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale

Le SMT AML est maître d'ouvrage du référentiel de données Multitud' qui alimente plusieurs calculateurs d'itinéraire dont Oûra pour Auvergne-Rhône-Alpes, Moovizy pour le bassin stéphanois ou encore Optymod'Lyon pour le bassin lyonnais.

Désignation :

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre élargi du SMT AML : périmètre Multitud' avec extensions possibles aux espaces vécus.

Objectif(s) :

- Consolider les informations ; les diffuser en multicanal ;
- Être force de proposition pour des évolutions en réponse aux besoins des usagers
- Sécuriser et partager les obligations en matière de production et diffusion des données

Calendrier de mise en œuvre :

Lancement de Multitud' 4 début 2021.

Maître d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Adhérents du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML

Suivi de l'action :

COTECH et COPIL Multitud', au moins une fois par an dans le cadre des instances de gouvernance du partenariat Multitud'.

Points de vigilance, observations diverses :

La capitalisation et la diffusion de ces données multimodales sont importantes pour les territoires non-membres de Multitud'.



Fiche AML-3B-SMT :

Développement de l'information voyageurs TC en temps réel

Désignation :

Développer la collecte de l'information en temps réel, en la rassemblant dans un concentrateur permettant d'alimenter des réutilisateurs comme Oûra avec interface utilisateurs par calculateur web ou appli mobile.

Qualifier la nature de l'information temps réel et les formats disponibles auprès des réseaux et exploitants.

Mettre en œuvre un programme de développement des SAEIV compatibles.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre Multitud'

Objectif(s) :

Répondre à une demande forte des utilisateurs des réseaux de transports collectifs par l'amélioration de l'information voyageurs qui repose sur un travail de mise en qualité des données, de fiabilité de l'offre de transport affichée et des échanges d'information.

Calendrier de mise en œuvre :

L'Application Moovizy permet de réaliser des réservations auprès de différents opérateurs de mobilité au sein de l'aire urbaine de Saint-Étienne. Tous les services de mobilité des partenaires seront accessibles. Il s'agit du premier MaaS (mobility as a service) de France.

multitud' 3 : Mise en œuvre de l'offre en temps réel progressivement à partir de début 2020.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML pour le référentiel Multitud'.

Réutilisateurs pour l'interface voyageurs.

Partenaires :

Région, AO partenaires disposant d'une information en temps réel sur leur réseau.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Points de vigilance, observations diverses :

Adaptations à mener par les autorités organisatrices pour produire des données en temps réel ?



Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux



Désignation :

Afin de faciliter l'information des voyageurs TER à la descente des trains, et d'améliorer l'intermodalité avec les transports en communs, une information dynamique sur les prochains départs TC est en cours de déploiement. Elle permet également aux utilisateurs des TC qui fréquentent les pôles d'échanges d'être mieux informés sur ces circulations.

La SNCF est chargée du déploiement : installation des écrans en gare ou sur le périmètre des pôles d'échanges, alimentation des écrans via le serveur multimodal SNCF. Les données théoriques peuvent provenir de Multitud' qui alimentent la plateforme OûRA!. Celle-ci peut alors alimenter le serveur SNCF. Les données temps réel pourront également être transmises, lorsqu'elles existent.

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services).

Lieu / échelle d'application :

Les gares du périmètre SMT AML (ciblage SNCF) :

- Roanne, Ambérieu, Voiron, Bourgoin-Jallieu
- Gorge de Loup, Saint Paul, Vaise, Vénissieux, Vienne, Villefranche
- Givors, L'Arbresle,
- Saint-Etienne Carnot, Saint-Etienne Bellevue, Saint-Etienne la Terrasse.
- D'autres gares du périmètre pourraient être choisies en fonction des besoins.

Objectif(s) :

Renforcer l'information multimodale pour améliorer les échanges intermodaux dans les pôles d'échanges et faciliter les correspondances.

Calendrier de mise en œuvre :

Plans d'intermodalité inscrits dans la convention SNCF. Mise en place d'informations multimodales dans les 14 gares de l'AML. Sollicitation récente de la région.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF pour l'installation des écrans et leur alimentation.

Partenaires :

Région, AO partenaires, SMT AML

Coût, clé de financement, moyens :

Financement d'un premier lot d'installation par la Région et la SNCF.

Contribution au déploiement d'écrans supplémentaires ou équipement d'autres sites par les partenaires.

Points de vigilance, observations diverses :

Saint-Etienne Métropole a développé une application multimodale « Moovizy ». A partir des données disponibles, un projet d'installation de bornes d'affichage existe pour les sites de Saint-Chamond, Châteaueux, Terrasse, Bellevue, Hôtel de ville (pôle de transport urbain, borne sur la place)



Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux

Désignation :

Démarche partenariale sur la gestion des PEM (prise en compte de tous les modes de déplacements et de transports), les conditions d'accès et la signalisation des pôles multimodaux, le développement des services associés et notamment le stationnement vélos en consigne sécurisée (harmoniser les conditions d'accès, y compris la tarification).ment des SAEIV compatibles.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s) :

Optimiser, articuler, accompagner et faciliter le passage d'un mode de transport à un autre pour les différents types d'utilisateurs.

Encourager le rabattement et la diffusion vers/depuis les réseaux de transport, y compris par les modes actifs pour le «premier» et/ou le «dernier» kilomètre.

Partager les connaissances et définir collectivement des perspectives d'amélioration des fonctionnements.

Accompagner les territoires pour faire des pôles d'échanges des leviers aux politiques de maîtrise de l'usage de l'automobile et de report modal vers le train, covoiturage et modes doux (marché, vélo, VAE...).

Calendrier de mise en œuvre :

Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales, réalisation d'une étude en 2020 sur parkings et services en gares de l'AML. Mise à jour des cahiers de bassin avec fiches gare (68).

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, SYTRAL, intercommunalités, Région...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude.

Pour les pistes d'action et évolutions : financement propre à chaque partenaire concerné.

Points de vigilance, observations diverses :

Principe de subsidiarité dans l'approche du sujet.

Intégrer les schémas modes actifs aux réflexions sur les aménagements des PEM.



Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part-Dieu (phase 1)



Désignation :

Aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part-Dieu pour optimiser les circulations ferroviaires et l'intermodalité aux transports urbains et faciliter les déplacements à pied au sein de la gare et en liens avec les quartiers voisins.

Lieu / échelle d'application :

PEM de la gare Part-Dieu et relations aux quartiers voisins (Part-Dieu/ Vilette/ Lafayette/ Paul Bert).

Objectif(s) :

- Apporter une réponse à la saturation de la gare.
- Optimiser l'articulation des différents modes de transports
- Création de la voie L pour retrouver une ponctualité et une robustesse acceptable en gare de Lyon Part-Dieu
- Doubler la surface de la gare avec création de nouveaux accès aux quais à partir de l'avenue Pompidou.
- Ouvrir la gare pour en faire un « morceau de ville » et un quartier à vivre attractif du quartier de la Part-Dieu.
- Faciliter les déplacements des usagers ferroviaires et plus généralement inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU
- Création de 2000 places de stationnement vélo.

Calendrier de mise en œuvre :

Comité stratégique fin 2019 avec décision d'un financement complémentaire.

2018-2024 : Travaux en cours de la phase 1. Désaturer la gare, améliorer les services et maximiser les recettes commerciales de la gare.

Création de la voie L par SNCF Réseau, coût 100M€ mais pas de nouveaux trains mis en route sur cette nouvelle voie car l'objectif est de désaturer.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Gare et connexions pour le réaménagement et l'extension de la gare

SNCF Réseau pour la voie L et les accès Pompidou

SPL Lyon Part-Dieu (espaces publics et intermodaux)

SYTRAL pour TCU

Partenaires :

Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Réseau, SNCF Gare et Connexion, SNCF Mobilités, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, la SPL Lyon Part-Dieu et SYTRAL

Coût, clé de financement, moyens :

Financement partagé : 105 M€ Région, 100M€ Etat, 150M€ Métropole de Lyon

Observations diverses :

Projet de PEM inscrit dans la ZAC Part-Dieu



Fiche AML-4B : Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase 1)

Désignation :

Aménagement du PEM de Lyon Perrache pour améliorer l'intermodalité et l'insertion du PEM dans la ville. Ouverture du PEM sur le nouveau quartier de la Confluence.

Lieu / échelle d'application :

PEM de Perrache et ouverture au nord et au sud sur les quartiers environnants.

Objectif(s) :

- Ouvrir la gare de Perrache sur les quartiers Nord et Sud de la Presqu'île.
- Offrir plus de confort aux usagers inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU, ferroviaire.
- Répondre à la fréquentation de la gare qui devrait doubler d'ici 2030.
- Faciliter la liaison entre le Nord et le Sud de la Presqu'île de Lyon et transformer les abords de la gare de Perrache.
- Améliorer les accès à la gare et au métro et rendre les déplacements à pied au sein du PEM plus confortables.
- Création d'un passage dédié aux modes doux dans la voute ouest qui va accueillir également un accès métro direct, à 150 mètres de la place des Archives (sud du PEM).

Calendrier de mise en œuvre :

Travaux bientôt terminés, la livraison était initialement prévue pour mai 2020, mais il y a eu du retard et la livraison donc prévue pour l'été 2020. L'objectif principal est de mettre en accessibilité les quais de la gare et créer un accès à la gare côté place des Archives. La Métropole de Lyon travaille de son côté pour améliorer les cheminements piétons et rendre plus lisible l'accès au métro.

Maitre d'ouvrage / pilote :

- SNCF Gares et Connexions : création d'un nouvel accès à la gare.
- SNCF Réseau : mise en accessibilité des quais.
- SPL Lyon Confluence : espaces publics.
- SYTRAL : tram et métro.
- Ville de Lyon : espaces verts et équipements.
- Métropole de Lyon : pour le centre d'échange (CELP).

Partenaires :

Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Mobilités.

Coût, clé de financement, moyens :

40 millions d'euros pour les phases 2018 à 2019.

Observations diverses :

La ligne de tramway T2 qui s'arrête actuellement à Lyon Perrache sera prolongée jusqu'à Confluence, empruntant les mêmes rails que le T1. Cela devrait permettre d'améliorer le cadencement et offrir des services en heure de pointe toutes les deux minutes en lien avec l'augmentation démographique du quartier Confluence.

Projet de PEM inscrit dans la ZAC Confluence. Le PEM se compose d'une gare ferroviaire, propriété SNCF, et d'un CELP, propriété Métropole de Lyon.



Fiche AML-4C :

Aménagements du PEM de Saint-Etienne Châteaueux

Désignation :

Le PEM de Châteaueux met en relation TGV, TER, tramways, bus et 2 réseaux interurbains. Son aménagement, en 2006, demeure très bon, mais son fonctionnement et sa lisibilité pour l'utilisateur peuvent être améliorés :

- Amélioration du jalonnement interne au site du PEM et développer le stationnement vélos sur le parvis de la gare.
- Développement de l'information voyageurs multi réseaux en temps réel. A partir des données disponibles grâce à l'application multimodale «Moovizy» développée par Saint-Etienne Métropole, une ou plusieurs bornes d'information voyageurs pourraient être installées sur le PEM.
- A moyen / long terme, une passerelle doit permettre d'ouvrir la gare sur le secteur de projet urbain de Châteaueux Nord / quartier du Soleil (ZAC EPA-SE) sur lequel d'importants programmes économiques et résidentiels sont en cours de programmation, ainsi qu'une relocalisation du parc relais TER.

Lieu / échelle d'application :

Saint-Etienne Châteaueux.

Objectif(s) :

- Rationnaliser et développer la fonction P+R TER, au nord du site.
- Ouvrir la gare sur sa face nord pour accompagner le développement urbain important du quartier (EPA-SE, SEM, VSE), et faciliter les intermodalités par-delà le faisceau ferroviaire.
- Développer l'utilisation et le stationnement des vélos dans le quartier et dans le PEM.

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole / Région AURA.

Partenaires :

Exploitants, Départements (Loire, Haute-Loire), EPASE, Ville de Saint-Etienne.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

Fait l'objet d'une coordination.



Fiche AML-5-SMT : Parcs relais

Désignation :

Diagnostic des différents types de parcs relais existant sur «l'aire métropolitaine lyonnaise» et rentrant dans le périmètre du PAI : étude portant sur les tarifications, les modalités d'accès et de gestion ainsi que sur les sites qui font ou pourraient faire l'objet de projets de création ou d'extension.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre de «l'aire métropolitaine lyonnaise».

Objectif(s) :

Encourager le rabattement sur le réseau ferroviaire ; maîtriser le stationnement dans les pôles d'échanges (mieux gérer les effets de saturation et de débordement) et les effets de report des usagers entre les sites d'un bassin.

Partager les connaissances et «bonnes pratiques» et définir collectivement des perspectives d'amélioration de fonctionnement, de dimensionnement ou de création de nouveaux sites pour une gestion partagée et homogène et pour plus de lisibilité pour les usagers ;

Avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des parkings et des profils des usagers ;

Prendre en compte les projets et souhaits d'évolution de l'offre TC dans la perspective de création de nouveaux sites ou de nouveaux aménagements des sites existants ;

Réfléchir aux possibilités de prioriser l'accès pour certains usagers (covoitureurs...) et aux modalités de contrôles ;

Réfléchir à mettre en place une information dynamique à proximité des P+R.

Calendrier de mise en œuvre :

- Approfondissement de l'analyse du stationnement sur 3 gares avec fréquentation importante (Villefranche-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey, Rive-de-Gier) par des étudiants du Master ITP2D de Lyon 3 supervisés par professionnels du CEREMA > restitution le 10 mars 2020
- Dans le cadre d'une coopération public / public, réalisation par le CEREMA d'un état de l'art des politiques de rabattement vers transports collectifs métropolitains et de stratégie en matière de parcs-relais associés > restitution prévue à l'été 2020
- Dans ce même cadre, diagnostic sur la prise en compte de la problématique de rabattement vers les gares dans les documents de planification (ou stratégiques) du périmètre du PAI > restitution prévue à l'été 2020
- Mise à jour des informations des cahiers de bassin pour la soixantaine de gares concernées > Cahiers de bassin du PAI 2020
- Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales, réalisation d'une étude en 2020 sur les parkings et services en gares de l'aire métropolitaine Lyon / Saint-Etienne sur une quarantaine de gares > Résultats communiqués lors des Comités de suivi 2020

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Région, SYTRAL, Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, Communautés d'agglomérations, CEREMA, Université Lyon 3 - Master ITP2D - Ingénierie des transports et politiques de déplacements durables...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude. Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné.

Points de vigilance, observations diverses :

Intervention de l'Etat pour améliorer l'axe Lyon Saint-Etienne.

Diversité des maitrisés d'ouvrage, des situations géographiques et caractéristiques locales.



Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales

Plusieurs démarches innovantes existent, émergent ou sont en cours d'expérimentation sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne et pourraient être partagées avec l'ensemble des acteurs :

- Des services de covoiturage dynamique sans réservation sont expérimentés sur les Communautés d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et Portes de l'Isère
- Une navette autonome entre le P+R (en projet) et la gare d'Ambérieu-en-Bugey (territoire d'expérimentation - CC Plaine de l'Ain)
- Une autre navette autonome (MIA) sur le site du parc industriel des Gaulnes à Meyzieu-Jonage avec la particularité de circuler sur route ouverte en lien avec le tramway T3 (projet pour 2019/2020 de Métropole de Lyon, Eiffage Énergie Systèmes, Berthelet, SERL et SYTRAL).
- Autostop partagé à Anse (expérimentation à partir de septembre 2018). Projet d'expérimentation porté par la Métropole de Lyon sur la voie réservée au covoiturage sur le tronçon A6-A7 déclassé

Désignation :

Dans la continuité du travail actuel du SMT AML sur la réalisation d'une grille des nouveaux acteurs privés de la mobilité, est proposée une démarche de veille sur les projets visant à faciliter l'intermodalité.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s) :

Suivre les innovations technologiques et/ou servicielles ;
Le cas échéant faciliter le montage de projets dans les PEM ou territoires adaptés.
Contribuer à faire se croiser les offres d'innovation et les besoins des AO.

Calendrier de mise en œuvre :

En 2019 : un état sur les nouveaux acteurs de la mobilité sur les territoires urbains ruraux et péri-urbains

2020 : Prévoir une étude plus spécifique sur les territoires périurbains et ruraux

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Membres du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants ; CEREMA, pôle CARA, PNR du Pilat, 3CM ...

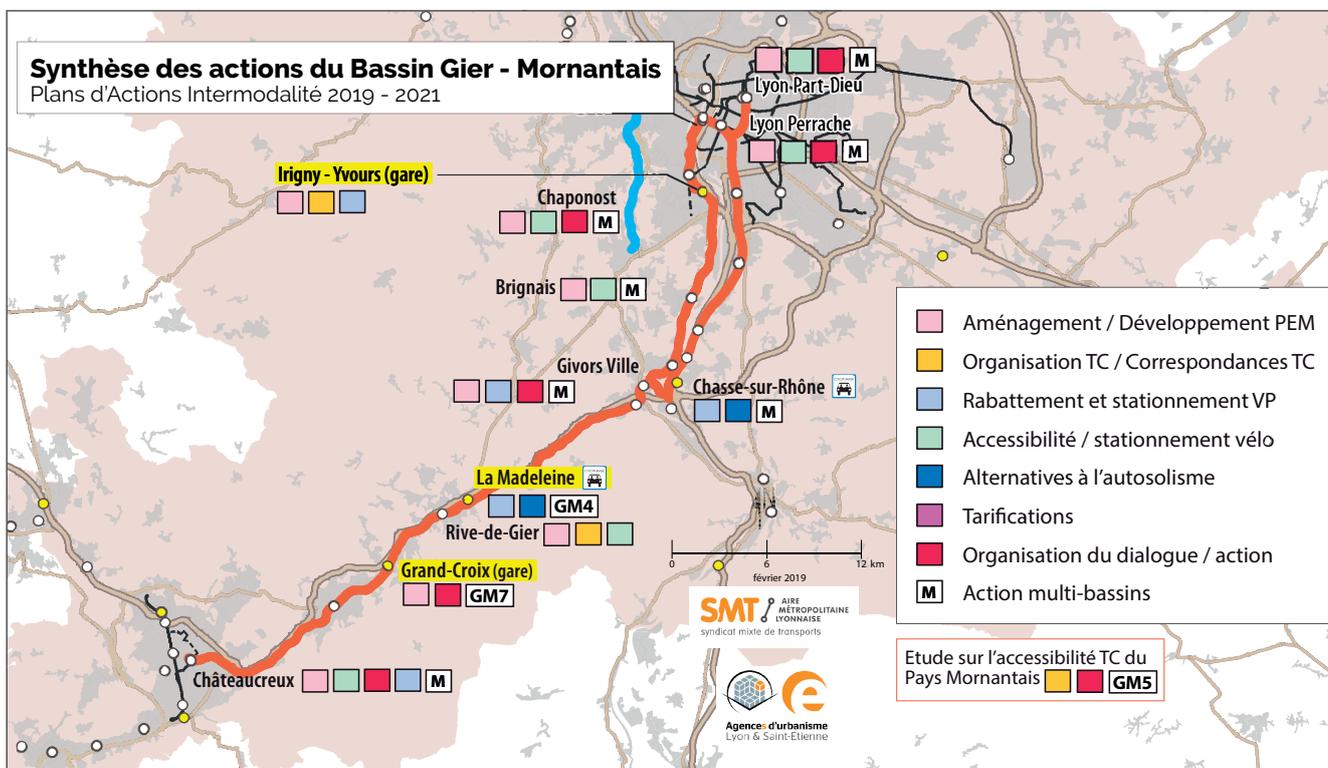
Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'animation de la démarche
Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné / aides éventuelles...

Points de vigilance, observations diverses :

Faire le lien avec les EPCI du territoire qui seront retenus à l'appel à projets dans le cadre de l'initiative France Expérimentation «Dérogations French Mobility, première vague», appel à projets portant également sur des projets permettant d'améliorer l'intermodalité ; faire le lien avec les autres appels à projets







Fiche GM-1 : Agrandissement du parking de la gare de Givors-Ville

Désignation :

Extension du parking Nord : aménagement d'environ 240 places supplémentaires à la gare de Givors

Lieu / échelle d'application :

PEM Givors

Objectif(s) :

Faciliter et sécuriser le rabattement en voiture sur une gare très attractive depuis un bassin de chalandise étendu (plateau Mornantais, Condrieu, pays Viennois...)

Calendrier de mise en œuvre :

Givors-ville : extension de 240 places (parking passera de 400 places aujourd'hui à 638 après travaux) Les travaux sont actuellement en cours, livraison du parking définitif fin 2020. La Métropole de Lyon est actuellement en discussion avec la SNCF pour l'acquisition du foncier.

Lancement d'une étude de rabattement sur l'axe Givors – Lyon afin d'étudier l'opportunité d'un parking en ouvrage sur Givors Ville (500 à 600 pl) en réponse à la demande de l'Etat (réflexion amélioration de la liaison Lyon Saint-Etienne).

Maitre d'ouvrage / pilote :

Métropole de Lyon

Partenaires :

Commune de Givors, Etat, Région, SNCF Réseau.

Coût, clé de financement, moyens :

Suivi de l'action :

Points de vigilance, observations diverses :

Probable saturation rapide du site après réalisation.

Enjeu de gestion différenciée du stationnement ? (covoitureurs...)

Enjeu de régulation (tarification, contrôle d'accès, ...)



Fiche GM-2 : Lutte contre le vandalisme en gare de Rive-de-Gier

Désignation :

La gare de Rive-de-Gier connaît une dynamique positive en terme de fréquentation mais est marquée par un vandalisme important (consigne vélo, ascenseur, ...).

Lieu / échelle d'application :

Rive-de-Gier

Objectif(s) :

Mieux coordonner les acteurs pour faciliter la mise en place des actions permettant de diminuer le vandalisme : vidéosurveillance, mise en place d'une nouvelle consigne vélo en rive sud du PEM ou déplacement de la consigne actuelle, gestion et maintenance de la passerelle piétonne, gestion des végétations faisant écran entre le quai TER et la voirie...

Calendrier de mise en œuvre :

un dispositif de vidéo protection est programmé en 2021.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Co-pilotage Région AURA – SNCF

Partenaires :

Exploitants réseaux (SNCF Réseau, SNCF Gares et connexions), commune de Rive-de-Gier, Saint-Etienne Métropole

Coût, clé de financement, moyens :

Suivi de l'action :

Points de vigilance, observations diverses :



Fiche GM-3 : Aménagement des arrêts TC de la gare routière de Rive-de-Gier

Désignation :

Aménagement/mise aux normes des arrêts TC de la gare routière de Rive-de-Gier
Intégrer un prolongement de la ligne 145 jusqu'à cette gare routière ?

Lieu / échelle d'application :

Gare routière de Rive-de-Gier

Objectif(s) :

Faciliter l'usage de la gare routière

Calendrier de mise en œuvre :

SEM a lancé une étude - suivi technique pour les lignes car du Rhône. Le projet est complexe en raison de la configuration locale

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole

Partenaires :

Ville de Rive-de-Gier, Région, Sytral

Coût, clé de financement, moyens :

Suivi de l'action :

Points de vigilance, observations diverses :

A plus long terme, la découverte du Gier (étude en cours dans le cadre du contrat de rivière) réinterrogera le positionnement et le fonctionnement de la gare routière



Fiche GM-4 : Aire métropolitaine de covoiturage à Rive-de-Gier «la Madeleine»

Désignation :

Etude de faisabilité et tour de table institutionnel visant à réaliser une aire de covoiturage métropolitain à l'échangeur A47 n° 11 (la Madeleine), à proximité de la RD342, à la limite entre Saint-Etienne Métropole et le plateau Mornantais.

Lieu / échelle d'application :

Connexion RD342 / A47, à l'est de Rive-de-Gier

Objectif(s) :

Développer la pratique du covoiturage

Calendrier de mise en œuvre :

Les échanges du comité de suivi du 26 novembre 2019 ont permis d'avancer sur ce projet par la mobilisation des parties prenantes sur le portage et les possibilités de financement.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Communauté de Communes du Pays Mornantais (CoPAMO)

Partenaires :

Région AURA, SEM, Ville de Rive-de-Gier

Coût, clé de financement, moyens :

Suivi de l'action :

Points de vigilance, observations diverses :

Un parking de covoiturage aménagé existe par ailleurs à l'échangeur A47 n° 12 (Sardon) ; une étude par SEM est en cours pour doubler la capacité de cette aire en aménageant un parking sur un autre secteur de cet échangeur



Fiche GM-5 : Etude sur l'accessibilité TC du Pays Mornantais

Etude de réaménagement de la gare de Veauche – Saint-Galmier : abords du PEM avec la création d'un parvis intermodal, Le plateau Mornantais est marqué par un développement urbain maîtrisé et dynamique sur le plan économique (extension de la ZAE des Platières). C'est un territoire multipolarisé avec quelques dessertes en transports collectifs orientées à la fois vers Oullins, Brignais, Givors (et sa gare TER) et Rive-de-Gier.

Des projets à moyen terme comme le bouclage du périphérique lyonnais auront des conséquences importantes sur la mobilité automobile et TC sur ce secteur.

Pour les accès à Oullins et à Lyon, le prolongement du métro B aux hôpitaux Lyon-Sud peut présenter un atout pour le territoire mornantais, y compris en matière de rabattements TC.

Désignation :

Dans le contexte local, il apparaît opportun d'étudier l'accessibilité TC du plateau Mornantais et notamment les rabattements (tous modes) vers les lignes fortes pouvant desservir le territoire (gares de Givors, de Brignais, de Rive de Gier, future gare métro de Saint Genis Laval), ainsi que les moyens à mettre en œuvre : vision prospective sur l'amélioration (fréquence, robustesse des temps de parcours...) des liaisons TC, réflexion sur des voies réservées aux cars / covoiturage / navettes / etc., ...

Lieu / échelle d'application :

Plateau Mornantais et ses accès aux PEM

Objectif(s) :

Améliorer les liaisons TC comme alternative à l'autosolisme

Calendrier de mise en œuvre :

Etude des données déplacements en cours par la COPAMO. La COPAMO prévoit de missionner un cabinet d'études pour exploiter les données en 2020.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Sytral, COPAMO.

Partenaires :

SMT AML, CCVG (pour Brignais), Région, Métropole de Lyon

Coût, clé de financement, moyens :

Suivi de l'action :

Points de vigilance, observations diverses :

Des travaux seront menés à partir du 1er semestre 2019 pour améliorer la circulation routière aux Sept Chemins Le passage sécurisé des TC, vélos ou encore covoitureurs est à étudier.

Des travaux de renforcement du pont autoroutier sur le Rhône de Givors sont prévus du 30 mai au 13 septembre 2019.

2023 : engagement du Sytral d'étudier l'offre TC dans la perspective de l'arrivée du Métro B à Saint-Genis-Laval- Hôpitaux Sud.

FINALISÉ



Fiche GM-6 : Aménagement d'un PEM à Irigny-Yvours

Désignation :

Ouverture d'une halte ferroviaire

Création d'un P+R d'une capacité de 294 places et aménagement des accès

Mise en place d'une nouvelle ligne express en site propre entre Yvours et Lyon Bellecour sur l'axe A7 déclassé

Lieu / échelle d'application :

Irigny

Objectif(s) :

- Meilleure accessibilité du territoire et désengorgement du parking d'Oullins
- Faciliter le rabattement en TC sur Lyon et contribuer à désengorger l'axe M6/M7

Calendrier de mise en œuvre :

Aménagement d'un pôle d'échanges multimodal à Irigny-Yvours, inauguré en septembre 2019.

Mise en place d'une nouvelle ligne C15E.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Halte : Région AURA

Parking et accès : Métropole de Lyon

Ligne express TCL : SYTRAL

Partenaires :

Exploitants réseaux, commune, SYTRAL

Coût, clé de financement, moyens :

Suivi de l'action :

Points de vigilance, observations diverses :

Allongement minime de temps de parcours des TER Perrache - St Etienne - Firminy



Fiche GM-7 : Etude de la réouverture d'une halte TER à la Grand-Croix

Désignation :

Etudier la réouverture d'une halte TER à la Grand-Croix sur l'axe Lyon – Saint-Etienne.

Lieu / échelle d'application :

Secteur de la Grand-Croix

Objectif(s) :

Calendrier de mise en œuvre :

Étude en lien avec les travaux de l'Etat sur l'amélioration de la liaison Lyon-Saint-Etienne.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Réseau

Partenaires :

Région, Saint-Etienne Métropole, commune de la Grande Croix.

Coût, clé de financement, moyens :

Suivi de l'action :

Points de vigilance, observations diverses :

L'axe Lyon – Saint-Etienne accueille deux types de services ferroviaires : les dessertes directes ou semi-directes d'une part (avec un objectif de temps de trajet maîtrisé) et les dessertes omnibus d'autre part (avec une logique de desserte de proximité). Du fait de la coexistence de ces deux types de services, la réouverture de haltes suppose de mesurer les conséquences sur le service aux usagers tant en cas d'arrêt systématique (pour l'attractivité du temps de trajet d'une extrémité à l'autre) qu'en cas d'arrêt limité à certains services (pour la gestion des sillons ferroviaires et les problématiques matérielles d'évitement).



Fiche GM-VR-1: Gestion partagée du PEM de Givors Ville

Désignation :

La gare de Givors Ville bénéficie d'une bonne fréquence TER et est inscrite dans le PDU de la Métropole lyonnaise comme PEM « porte d'entrée de l'agglomération », Cependant, son aire de chalandise est étendue sur les périmètres de plusieurs autres EPCI (CC du Pays Mornantais, CC de la Vallée du Garon, Vienne Condrieu Agglomération, CC du Pays de l'Ozon, ...).

Par ailleurs, des navettes de rabattement privées existent entre le PEM de Givors Ville et certaines ZA de la CC du Pays de l'Ozon

Lieu / échelle d'application :

PEM Givors et accès

Objectif(s) :

Faciliter la gestion du PEM ; mieux répondre aux besoins des usagers, organiser le stationnement ; mutualiser / coordonner l'information multimodale

Calendrier de mise en œuvre :

Givors-ville : extension de 240 places (parking passera de 400 places aujourd'hui à 638 après travaux) Les travaux sont actuellement en cours, livraison du parking définitif fin 2020. La Métropole de Lyon est actuellement en discussion avec la SNCF pour l'acquisition du foncier.

Lancement d'une étude de rabattement sur l'axe Givors – Lyon afin d'étudier l'opportunité d'un parking en ouvrage sur Givors Ville (500 à 600 pl) en réponse à la demande expresse de l'Etat (réflexion alternative A45).

Maitre d'ouvrage / pilote :

Métropole de Lyon

Partenaires :

Coût, clé de financement, moyens :

Suivi de l'action :

Points de vigilance, observations diverses :

Fiche action commune bassin Vallée du Rhône ;

Action à travailler en lien avec le projet d'agrandissement du parking de Givors Ville et la fiche action relative à une liaison en transport en commun entre les polarités de Givors et de Vienne



Fiche GM-VR-2 : Aire métropolitaine de covoiturage à Chasse-sur-Rhône

Désignation :

Etude de faisabilité et tour de table institutionnel visant à réaliser une aire de covoiturage métropolitain à l'échangeur A47 n° 8 (Chasse-sur-Rhône),

Lieu / échelle d'application :

Chasse sur Rhône

Objectif(s) :

Développer le covoiturage au croisement des axes A7, A46 et A47

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

A définir

Partenaires :

Coût, clé de financement, moyens :

Suivi de l'action :

Points de vigilance, observations diverses :

Action commune bassin Vallée du Rhône



FINALISÉ



Fiche OLR-GM-1: Aménagements Gare de Brignais

Désignation :

Dans le cadre du réaménagement global du Quartier de la Gare à Brignais (quartier mixte comprenant logements, bureaux et commerces), une nouvelle voie permettra d'accéder à la Gare tram-train depuis la route d'Irigny. Cette voie comprendra une piste cyclable double sens menant jusqu'au parvis de la gare. L'avenue de la Gare sera une zone de rencontre.

Quelques stationnements vélos sont créés sur le secteur.

Lieu / échelle d'application :

Brignais

Objectif(s) :

Réaménager le parvis de la Gare.

Accompagner le projet urbain.

Faciliter l'accès à la gare pour les modes actifs.

Calendrier de mise en œuvre :

Été 2019 : Aménagement des voiries et espaces publics avec création d'un parvis permettant d'améliorer le confort pour les usagers des modes actifs (création de voies cyclables à contre-sens).

Maitre d'ouvrage / pilote :

CCVG

Partenaires :

Commune de Brignais, SNCF Réseau.

Coût, clé de financement, moyens :

Suivi de l'action :

Points de vigilance, observations diverses :

Le parking de la Gare est aujourd'hui saturé. Le projet de réaménagement du secteur ne comprend pas de stationnements supplémentaires dédiés à la Gare.



Fiche OLR-GM-2 : Aménagements Gare de Chaponost

Désignation :

La gare tram-train de Chaponost est située au sein d'une zone d'activité.

Dans le cadre des mutations des bâtiments alentours, il s'agit à moyen terme de créer :

- Cheminement piéton Gare - route des Troques
- Voie bus route de la Gare
- Voie d'évitement de la RD 342 Route de la Gare à Route du Dôme

Lieu / échelle d'application :

Chaponost

Objectif(s) :

Améliorer la desserte du secteur, le désengorger.

Améliorer la lisibilité et le fonctionnement de la gare.

Accompagner le renouvellement urbain de la zone d'activités.

Faciliter l'accès à la gare pour les modes actifs

Calendrier de mise en œuvre :

Au-delà de 2020.

Maitre d'ouvrage / pilote :

CCVG

Partenaires :

Commune de Chaponost, Département du Rhône.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :



Fiche VS-VR-GM1 : Voie de circulation réservée au covoiturage sur l'axe A6 - A7

Désignation :

Mise en place d'une voie réservée au covoiturage en lien avec le déclassement de l'axe A6 - A7

Lieu / échelle d'application :

Métropole de Lyon

Objectif(s) :

Favoriser la pratique du covoiturage mais également des transports en commun sur la voie réservée. Améliorer la fiabilité des circulations et réduire les pics de congestion automobile.

Calendrier de mise en œuvre :

Mise en œuvre prévue à l'automne 2020 :

- Demande d'expérimentation déposée auprès du ministère
- Marché d'équipement pour l'activation et le contrôle de la voie notifié
- Travaux de réalisation d'une douzaine d'arrêts ou aires de covoiturage dans les communes du corridor, programmés sur le 1^{er} semestre 2020
- Refonte du site Internet covoiturage-grandlyon.com programmé à partir de l'été 2020
- Phase 1 de la campagne de communication prévu en 2020

Maitre d'ouvrage / pilote :

Métropole de Lyon

Partenaires :

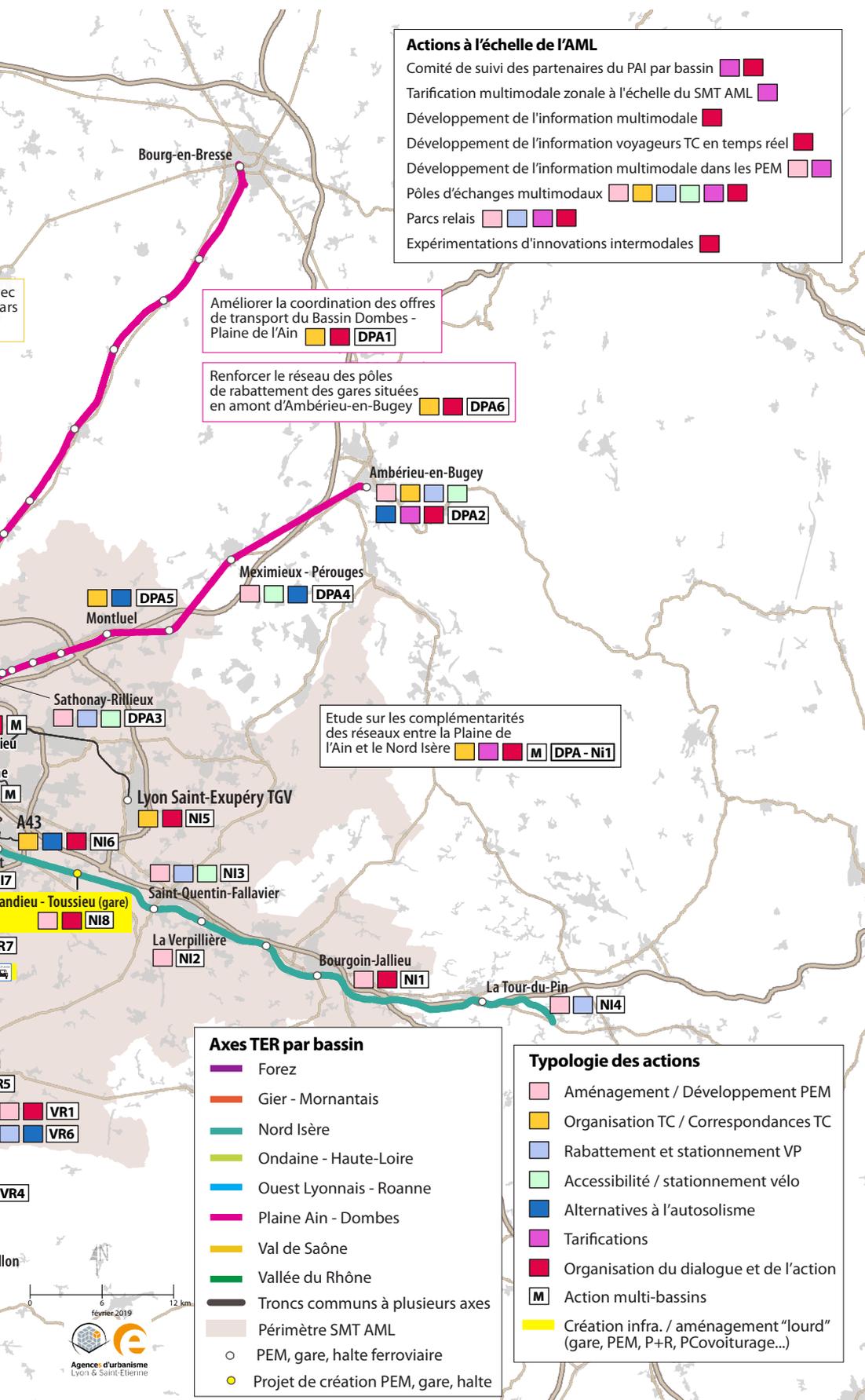
Métropole de Lyon, Sytral, l'Etat et la caisse des Dépôts et des Consignations

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

Fiche commune à plusieurs bassins.

de l'aire métropolitaine lyonnaise



75 fiches actions ont été classées en 7 catégories dont

- 8 actions à l'échelle de l'AML et de plusieurs multi-bassins

- 13 fiches portant sur des créations d'infrastructure ou d'aménagement "lourd"

Glossaire

- AO** : Autorités organisatrices
- AURA** : Auvergne-Rhône-Alpes
- BUCOPA** : Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain
- CA3B** : Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
- CAVBS** : La communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône
- CCMP** : Communauté de communes de Miribel et du Plateau
- CCPA** : Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
- CEREMA** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- CPER** : Contrat de plan État-Région
- COPLER** : Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
- CCVG** : Communauté de Communes de la Vallée du Garon
- DSP** : Délégation de service public
- EPASE** : Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne
- EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale
- HPM** : Heure de pointe du matin
- IFSTTAR** : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
- PAI** : Plan d'Actions Intermodalité 2019-2020 pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- PDIE** : Plan de déplacement inter-établissements
- PEM** : Pôle d'échange multimodal
- PMR** : Personne à mobilité réduite
- PNR** : Parc Naturel régional
- P+R** : Parc relais
- SAEIV** : Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs
- SCOT** : Schéma de cohérence territoriale
- SD'AP** : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée
- SMT AML** : Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- SPL** : Société publique locale
- STAS** : Société de transports de l'agglomération stéphanoise, également dénomination commerciale du réseau de Saint-Etienne Métropole
- SYTRAL** : Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise
- TAD** : Transport à la demande
- TCNU** : Transport collectif non-urbain
- TER** : Transport express régional
- TGV** : Train à grande vitesse®
- TCU** : Transport collectif urbain
- TIL** : Transports interurbains de la Loire
- VAE** : Vélo à assistance électrique
- VPC** : Véhicule particulier conducteur
- VPP** : Véhicule particulier passager
- ZAC** : Zone d'aménagement concerté



Contact

Pour toute question relative
aux fiches actions du PAI,
veuillez contacter :

Axel Sagnardon
a.sagnardon@smtaml.fr
06 03 47 88 45



SMT AIRE
MÉTROPOLITAINE
LYONNAISE

syndicat mixte de transports

Rachel Haab-Lab, Directrice SMT AML
r.haabl@smtaml.fr • Tél. 06 20 40 91 75

Nos membres

